

SOMMAIRE

volume 42 numéro 485

novembre 1982

FACE À L'ACTUALITÉ

Chantier-Québec: expédient ou guet-apens? (J.F.) — Pour la protection des réfugiés au Honduras (K.L.) — Sarraux, budgets et pétitions (A.B.) — Prière pour un temps de cruauté (L.R.) — Les mouvements religieux aujourd'hui (J.-P. R.) 283

ARTICLES

- | | | |
|---------------------------------|--|-----|
| Ginette BOYER et Albert BEAUDRY | Un débat nécessaire: le travail à temps partiel | 287 |
| Émile ROBICHAUD | Pour l'école du Livre blanc; une fonction politique ou une fonction éducative? | 291 |
| Jean BOIVIN | La Loi 72 et la grève dans les services publics | 294 |
| Claude JULIEN | Crise mondiale, crise des valeurs | 299 |
| Jean-Claude MARSAN | L'aménagement futur de Montréal: repenser les concepts | 302 |
| Raymond COURCY | L'influence de l'Église dans les quartiers populaires | 304 |

CHRONIQUES

- | | | |
|--------------------|----------------------------------|-----|
| Michel-M. CAMPBELL | La quarantaine: vivre à tue-tête | 308 |
| | PÊLE-MÊLE | 310 |
| Benoît FORTIN | Le Royaume à découvert | 311 |

relations

revue du mois publiée sous la responsabilité d'un groupe de membres de la Compagnie de Jésus.

BUREAUX
8 100 boul. St-Laurent,
Montréal H2P 2L9;
tél.: (514) 387-2541.

DIRECTEUR
Albert Beaudry

CONSEIL DE DIRECTION
Jean-Louis D'Aragon, Jean-Paul Rouleau, Jacques St-Aubin, Roger Sylvestre.

COMITÉ DE RÉDACTION
Ginette Boyer, assistante à la rédaction, Jacques Chênevert, Irénée Desrochers, Julien Harvey, Denis Lalonde, Karl Lévesque, Roger Marcotte, Guy Paiement.

COLLABORATEURS:
Diane Alméras, Marcel Arteau, Nadia Azer, Raymond Bourgault, Michel-M. Campbell, André LeBlanc, Yves Lever, Axel Maugey, Jean Picher, Andrée Pilon Quiviger, Jacques Racine, Jean-Paul Rouleau.

PAGE COUVERTURE **PHOTOS**
Jean Villemaire Paul Hamel

ADMINISTRATION
Les Éditions Bellarmin

ABONNEMENTS
Hélène Desmarais
(514) 387-2541.

DISTRIBUTION:
Les Distributeurs Associés du Québec (DAQ) Ltée
3600, boul. du Tricentenaire,
Montréal H1B 5M8
(514) 645-8754

Relations est une publication des Éditions Bellarmin.

Prix de l'abonnement: 12,50 \$ par année (10 numéros). Le numéro: 1,50 \$.

Les articles de *Relations* sont répertoriés dans le Répertoire analytique d'articles de revue du Québec (RADAR) de la Bibliothèque nationale du Québec, dans l'Index analytique de périodiques de langue française (PERIODIX), dans le *Canadian Periodical Index*, publication de l'Association canadienne des Bibliothèques, et dans le *Répertoire canadien sur l'éducation*. Dépôt légal, Bibliothèque nationale du Québec.
ISSN 0034-3781

On peut se procurer le microfilm des années complètes de *Relations* en s'adressant à *University Microfilms*, Ann Arbor, Michigan 48106 U.S.A.

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 0143

face à l'actualité

CHANTIER-QUÉBEC: EXPÉDIENT OU GUET-APENS?

Catherine est mère de trois enfants de 16, 13 et 8 ans. Elle souffre d'un léger handicap physique qui ne l'a pas empêchée de travailler durant de nombreuses années jusqu'au jour où, abandonnée par son mari à la naissance de son dernier enfant, elle s'est vue forcée de recourir au Bien-être social. Les difficultés ne lui ont pas été ménagées depuis: pressions pour qu'elle exige une pension alimentaire de son ex-mari, puis pour la forcer à se trouver du travail, menaces de tout perdre si elle ne signait pas des formulaires dont le sens lui échappait, etc.

Elle reçoit actuellement 571\$ par mois. À peine ce qu'il faut pour boucler un maigre budget; pas question, évidemment, de se procurer des vêtements d'enfants un peu à la mode, de songer à des vacances à l'extérieur ou de se payer des divertissements le moins coûteux.

Catherine constitue un cas type de la clientèle recherchée pour les projets actuels du programme Chantier-Québec: femme chef de famille monoparentale, handicapée, âgée de 41 ans et sur le Bien-être depuis plus d'un an, elle coûte cher à l'État québécois, et celui-ci reconnaît vouloir, avec Chantier-Québec, refiler au fédéral pour 51 semaines une charge sociale qui grève trop ses budgets compressés.

Si Catherine participe à un projet qui emploie six personnes, par exemple, elle ne recevra pas plus, selon toute probabilité, que 228\$ par semaine pendant vingt

semaines. La conjoncture étant ce qu'elle est, ses chances sont grandes de se retrouver ensuite en chômage pour un an, avec un revenu maximum d'environ 130\$ par semaine, soit l'équivalent de ses prestations de Bien-être. Avec en moins, toutefois, sa carte du Bien-être qui lui donnait droit à des médicaments et à des soins dentaires gratuits et à certains autres petits avantages.

Et après? Qu'est-ce qui attend Catherine quand le projet sera arrivé à son terme et qu'elle n'aura plus droit à l'assurance-chômage?

— Certainement pas un autre projet de Chantier-Québec en tout cas, puisqu'une deuxième participation est exclue. "Une job de vingt semaines, et puis après, débrouillez-vous toute seule!"

— Probablement le Bien-être avec, pour l'obtenir, l'obligation de recommencer toutes les procédures requises et de subir les pressions orchestrées des officiers du Bien-être. "Il y a sûrement des jobs comme celle que vous avez faite sur le projet, madame. Cherchez encore un peu avant de revenir nous voir."

— Presque assurément le souvenir d'un guet-apens que lui aura tendu le gouvernement pour alléger ses colonnes de chiffres et se sortir de la crise... sur le dos des assistés sociaux, de ceux et celles en tout cas qui sont dans la situation de Catherine.

Jean Forest

POUR LA PROTECTION DES RÉFUGIÉS AU HONDURAS

La situation des réfugiés au Honduras ne s'est pas améliorée et le Comité inter-Églises pour les réfugiés (Canada) vient d'adresser un memorandum très sévère au Haut-commissaire pour les réfugiés des Nations

unies, M. Poul Hartling. Le rapport du Comité inter-Églises s'appuie sur les témoignages nombreux et irréfutables des observateurs (canadiens et autres) qui, par petites équipes, se sont relayés sur le terrain pour as-

LE TRAVAIL À TEMPS PARTIEL

Solution pour l'avenir ou solution pour la crise? Comment et dans quelle mesure faut-il modifier la législation concernant le travail à temps partiel? Quelles recommandations prioritaires mettre de l'avant?

Pour traiter de ces questions, nous réunissons des représentants du gouvernement, du patronat, des syndicats et du Conseil du statut de la femme.

À MONTRÉAL, lundi le 22 novembre (19h30 à 22h00) à la Maison Bellarmin (25, rue Jarry ouest):

Madame Louise Dépatie, du Ministère de la Main-d'œuvre du Québec; Monsieur Pierre Gauthier, du Conseil du patronat du Québec; Monsieur Norbert Rodrigue, directeur du Centre de formation de la CSN; Madame Renée Carpentier, du Conseil du statut de la femme.

À QUÉBEC, mardi le 30 novembre (de 19h30 à 22h00) au 560, chemin Sainte-Foy

Les mêmes panelistes, sauf que le patronat sera représenté par Monsieur Paul Noreau, de l'Association des propriétaires d'autobus du Québec.

L'ENTRÉE EST LIBRE.

surer la protection dans les camps. Contrairement aux affirmations de M. Bazoche, le responsable du Haut-commissariat pour les réfugiés pour le Honduras et aux propos du colonel Turcios, coordonnateur de la commission hondurienne pour les réfugiés, les cas de brutalité, les assassinats perpétrés soit contre les réfugiés soit contre les Honduriens qui avaient accepté d'aider les réfugiés n'ont pas cessé.

Pour être à même d'assurer la protection des 8 000 réfugiés de Colomcagua et des 13 000 réfugiés de Mesa Grande (sans oublier les 500 réfugiés guatémaltèques du camp El Tesoro), le Comité inter-Églises propose qu'on distingue les tâches de *coordination des programmes d'assistance*, de la responsabilité de la *protection des réfugiés*. Et pour veiller à ce que ces derniers cessent d'être victimes des gardes honduriens ou salvadoriens, on demande que le Haut-commissariat détache douze officiers qui soient véritablement présents dans les camps. Les observateurs internationaux envoyés par les groupes privés semblent d'ailleurs avoir de plus en plus de difficulté à être admis dans les camps. La prudence ou la complaisance du HCR vis-à-vis des autorités honduriennes ne sauraient continuer sans ternir définitivement la réputation de cet organisme international.

Comme le Honduras n'a pas signé les accords de Genève, de part et d'autre l'excuse est toujours prête pour rappeler que les officiers du HCR ne sont que tolérés au Honduras. En réalité, ce sont les problèmes politiques qui, parce que tus ou contournés, font obstacle à tout effort de règlement concernant les réfugiés. Pendant

SARRAUX, BUDGETS ET PÉTITIONS

Si vous avez affaire à l'Hôpital Sainte-Jeanne-d'Arc, ces temps-ci, vous n'échapperez pas à quelques petites surprises; vous vous retrouverez, en quelque sorte, dans une forteresse assiégée; les murs des corridors sont tapissés de pancartes revendicatrices et le personnel infirmier vous proposera sans doute de signer une pétition... Pourtant, il n'y a pas de grève locale à Sainte-Jeanne-d'Arc et les services, essentiels ou autres, n'y sont aucunement menacés; bien au contraire, la routine hospitalière est rondement exécutée et le climat de travail est remarquablement serein.

Ce qui se passe, c'est que l'hôpital entier, des bénéficiaires à l'administration en passant par le personnel soignant, est bien décidé à défendre sa vocation de centre hospitalier de courte durée.

Au mois de mai, le ministère des Affaires sociales (MAS) annonçait que les restrictions budgétaires allaient entraîner la fermeture de six départements d'obstétrique dans la région montréalaise, dont celui de Sainte-Jeanne-d'Arc. Quelques semaines plus tard, la commission administrative des services hospitaliers de courte durée recommandait au Centre des services sociaux et de santé du Montréal métropolitain (CSSSRMM) de transformer cet hôpital en centre de soins prolongés (destinés aux malades chroniques). Le 15 juillet, le conseil d'administration du CSSSRMM adoptait la proposition de la commission et acceptait ainsi de l'acheminer au cabinet du ministre des Affaires sociales.

que les représentants du HCR continuent à présenter les déménagements de réfugiés vers Mesa Grande comme ayant été volontaires (ce qui est de la pure fausseté), pendant que ces mêmes représentants passent outre à la volonté extrêmement ferme des réfugiés de s'opposer à toute nouvelle relocalisation, la collusion des trois armées (guatémaltèque, salvadorienne et hondurienne) est manifeste pour régler le problème des réfugiés à court ou à moyen terme par les armes et par le génocide. Et la phénoménale aide militaire déversée par les États-Unis au Honduras prouve bien l'intention qu'on a au Nord de faire de ce pays la rampe de lancement pour les armées de l'empire et, par conséquent, de le présenter comme le modèle d'un gouvernement civil, démocratique, en Amérique centrale.

Ce contexte militaire et politique avant toute autre considération explique pourquoi le HCR est plus prompt à appuyer les projets du gouvernement hondurien que les recommandations des réfugiés eux-mêmes. Ce contexte aussi nous indique dans quel sens devraient aller nos pressions vis-à-vis de nos députés et de notre gouvernement pour que l'aide et les investissements canadiens au Honduras soient assortis de conditions: l'adhésion du Honduras au protocole de Genève, mais surtout le respect des droits humains des réfugiés. Seule une pression économique et politique aura quelque effet sur le traitement que l'on fait aux réfugiés. Encore faudra-t-il pour cela une politique extérieure du Canada qui se démarque clairement de la politique de Reagan pour l'Amérique centrale!

Karl Lévesque

Au premier abord, l'idée paraît tout à fait défendable d'un point de vue strictement administratif. Le centre-ville de Montréal compte déjà plusieurs hôpitaux "généralistes": Sainte-Jeanne-d'Arc, par exemple, est situé à deux coins de rue de l'Hôtel-Dieu. Pourquoi multiplier les coûts en entretenant sur un territoire restreint double équipement et double personnel? Par ailleurs, les besoins des malades chroniques semblent bien prioritaires.

Pourtant, ce qui a transformé le débat autour de l'avenir de Sainte-Jeanne-d'Arc en un événement dans le monde des affaires sociales, c'est l'importance de la mobilisation provoquée par les réaménagements administratifs envisagés. D'abord, dès le 30 juin, une lettre signée par des bénéficiaires, des groupes de femmes et des organismes communautaires du quartier (Saint-Louis) présentait au ministre Johnson une contre-proposition originale: faire de Sainte-Jeanne-d'Arc une "maison de naissance" en développant le service d'obstétrique dans la ligne de l'humanisation des soins et de la mise en oeuvre des méthodes naturelles d'accouchement.

"Cet hôpital, souligne la lettre, est un des principaux lieux où un réel effort d'humanisation est déjà réalisé. Les soins y sont personnalisés et l'équipement nécessaire à la pratique d'une obstétrique moderne y est utilisé à bon escient et non systématiquement..."

L'humanisation des soins en obstétrique est particulièrement importante et bienvenue dans un quartier où la population est

relativement jeune; par ailleurs, la proximité d'autres centres hospitaliers plus spécialisés devient, dans cette perspective, un atout supplémentaire. Enfin, remarquent les signataires, "lors de notre consultation pour la mise sur pied de notre projet, le personnel a été enthousiaste et très coopératif".

Parallèlement, la proposition du CSSSRMM était passée au crible. Au plan administratif, le directeur général faisait valoir, en conférence de presse, que Sainte-Jeanne-d'Arc avait atteint, et même dépassé, "l'objectif de redressement des dépenses imposé par le Ministère pour l'exercice 1981-82 et 1982-83". S'il faut procéder à des coupures supplémentaires, ajoutait-il, pourquoi pénaliser les établissements qui ont déjà répondu aux exigences du MAS?

La question n'est pas mesquine, car les coûts d'exploitation sont déjà moins élevés dans un hôpital de taille moyenne que dans un grand centre hospitalier affilié à une faculté universitaire. C'est ainsi que par jour-présence, une hospitalisation à Sainte-Jeanne-d'Arc coûtait, en 1980-81, 28 dollars de moins qu'à l'Hôtel-Dieu et 44 dollars de moins qu'au Royal Victoria.

D'autre part, on ne ferait pas augmenter le nombre de lits réservés aux malades chroniques en transformant Sainte-Jeanne-d'Arc: on ne ferait qu'y regrouper des patients déjà hospita-

PRIÈRE POUR UN TEMPS DE CRUAUTÉ

Les médias nous ont accoutumés à des images d'horreur et d'effroi. D'un côté des cris de souffrance, de désespoir et de mort, ou pire encore, des cris de haine, de l'autre des voix d'accusation. En face de gens écrasés, torturés, tués que dénoncent toute une littérature et une imagerie de cruauté, un monde épargné qui se croit justifié se scandalise, déplore, détourne les yeux ou accuse et se félicite d'être bien en vie, hors d'atteinte. Et parce qu'il montre du doigt et accuse, il se croit incapable de cette cruauté et de cette barbarie. Néanmoins en montrant du doigt il maintient cette barrière infranchissable entre les soi-disant purs qui s'indignent et accusent, et les sanguinaires.

Toute l'histoire du Liban des huit dernières années montre, à qui accepte de voir, que dans cette affaire il n'y a pas d'innocents. Ni à l'intérieur, ni à l'extérieur du Liban. Il n'y a aucun groupe national détenteur de quelque pouvoir sur la scène internationale qui peut se laver les mains de cet odieux épisode de Sabra et de Shatila, pas plus que de ceux de Damour et de Nabaa. Il n'y a pas d'individu qui peut prétendre ne pas être concerné par cette "affaire" parce qu'il n'aurait contribué en rien à laisser accumuler misère, haine et désespoir. Certes si les responsabilités ne se situent pas au même niveau pour tous, elles demeurent pour tous.

Les bourreaux du Liban se sont multipliés de tous côtés, écoulant leurs armes, manipulant les gens les uns contre les autres, transformant un jour les victimes en bourreaux et le lendemain les bourreaux en victimes, changeant au besoin l'identité des uns et des autres pour mieux opérer la métamorphose, dressant Musulmans contre Chrétiens et Chrétiens contre Musulmans, Palestiniens contre Libanais et Libanais contre Palestiniens, ou encore Arabes contre Occidentaux et occidentaux et vice-versa. Dans cette roue infernale, les

lisés dans les grands hôpitaux de la région métropolitaine. En fait, tout se passe comme si on voulait "rentabiliser" les centres hospitaliers universitaires en les déchargeant des soins prolongés. Mais alors, demande le directeur général de Sainte-Jeanne-d'Arc, quelles économies réalisera-t-on si l'on doit pour cela licencier, ou plutôt mettre en disponibilité du personnel infirmier qui a déjà acquis la sécurité d'emploi (après deux ans d'ancienneté)?

Reste enfin la question majeure des relations humaines, plus faciles dans l'hôpital de taille moyenne. Le fait qu'on ait pu rassembler une pétition de 50 000 noms contre le projet de transformation montre bien l'attachement de la clientèle pour Sainte-Jeanne-d'Arc et l'importance qu'accorde le public à l'humanisation des soins.

En ce temps de restrictions et de coupures, les solutions administratives ne sauraient être prises à distance des premiers intéressés, qu'il s'agisse du public bénéficiaire ou des travailleurs de la santé. Il est rassurant de constater, cependant, la vigueur de la réaction des citoyens quand de telles solutions leur paraissent injustifiées.

Albert Beaudry

morts et les massacrés d'un bord rejoignent les morts et les massacrés de l'autre. Seuls ceux qui pleurent leurs morts, chacun de son côté, ne peuvent se rejoindre. Ces gens sont divisés, déchirés par trop de haine et trop de hargne.

Comment tenter, humblement, de remonter le courant de la division et de la séparation, de la peur, de l'agressivité et de la haine? Comment échapper à ce cycle infernal? Comment s'engager dans un effort tout à fait autre? Cet effort, deux cents personnes y ont consacré une soirée: femmes et hommes, Libanais et Canadiens, Musulmans, Juifs et Chrétiens, chacun à sa manière et dans sa langue se sont rassemblés le 30 septembre dernier à Montréal pour prier. Quiconque se sent concerné par l'humain, quiconque croit en un Dieu intolérant vis-à-vis toute haine et tout meurtre disait non pas merci de ne pas l'avoir placé parmi ceux qui ont perpétré ces actes ignobles et écoeurants, mais se disait membre de ce monde ignoble et écoeurant. De près ou de loin, chacun assumait sa responsabilité. Ensemble, ils se sont reconnus responsables du mal parce qu'ils n'avaient rien fait pour empêcher la misère, la haine et le désespoir là même où ils vivent, parce qu'ils n'étaient pas venus au secours de ceux qui sont dans la détresse tout près d'eux, parce qu'ils n'avaient pas étendu leur sympathie, leur compréhension et leur support à ceux qui sont au loin dans une détresse encore plus grande; ils ont demandé d'être délivrés du mal et de réapprendre l'espérance. Dans un geste d'espérance agissante, ils ont, grâce à la Croix-Rouge libanaise, remis un don et par une pétition, ils ont demandé au Gouvernement canadien une aide plus sérieuse au Liban.

Leyla Raphael